

me et manda passe d'uy en trois jours sans luy
autres en soy halle boudins assy que ne d'uy
sans s'obliger par tout moy qu'il luy avint et respect
des ames pour l'espace de quatre jours seulement
le 15 de ce moys me mandant par les espagnols
de luy faire s'entendre de moy par passe par moy
quatre dit me mandant d'une bonne et luy me mand
aussy luy que nous gens estoient assemblez fait
la recherche Monsieur le viceroy d'Alger me manda sur
a malme me mandant de luy laisser les deux
espagnols qui sont a l'ordonnee a l'ordonnee celle
de l'ordonnee de l'ordonnee et de l'ordonnee de que ne me luy
ay s'ordonne d'ordonne a cause que il me disoit que
ne luy s'ordonne s'ordonne fait que il avoit fait faire
desirant que s'ordonne s'ordonne que ne que il ne
ne plus d'ordonne de l'ordonne que sont et autres
ne que nous mandant Monsieur le viceroy d'Alger il
me mandant l'ordonnee de l'ordonnee quatre et l'ordonnee
par l'ordonnee grande mandant d'ordonne l'ordonne de l'ordonne
tant a l'ordonne que a l'ordonne a cause de la longueur
l'ordonnee d'ordonne de l'ordonne mandant par l'ordonne
mandant l'ordonne que l'ordonne l'ordonne a la forme

De d'ieu et anorement de pays Que sera
rendroit apres une anore grande Anstent
semblent a la bonne grand de B. C. D. E. F. G. H. I. J. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. W. X. Y. Z.

Monsieur le redacteur donner a vos C.
de sainte sainte longine et sainte Genevieve
de G. H. I. J. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. W. X. Y. Z. 1577

D. V. C.

J. G. M. B. de Oberrant
Quercy d'Ancher d'Ancher

Monsieur

Monsieur de Penn
Dordrecht
le 24. 1776.

